

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 42429

présenté par

M. Bernalicis, Mme Autain, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud, M. Larive,
M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiet, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

à l'amendement n° 40762 de M. Vallaud

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« au moins équivalent »

le mot :

« supérieur ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Nous soutenons cet amendement du groupe SOC. En effet, les fonctionnaires territoriaux sont menacés par cette réforme des retraites, comme en fait l'ensemble des fonctionnaires. En outre, les trois-quarts de ces fonctionnaires sont de catégorie C et bénéficient déjà de pensions modestes. Nous ne pouvons donc considérer une réforme des retraites que si celle-ci visait à augmenter leur pension !